



Plus value sur vente immobilière

Par **Ozonesamurai**, le **27/08/2018** à **20:19**

Bonjour,

Le 1er janvier 2015, ma compagne et moi même, nous nous sommes séparés. Nous habitons une maison dans le Vaucluse qu'elle a continué à occuper avec les enfants alors que je suis parti vivre chez mon père, hébergé à titre gratuit en région parisienne.

Aujourd'hui, nous vendons la maison. Que va-t-il advenir concernant la plus value ?

Depuis le 1er janvier 2015, un weekend sur deux, je me rends dans le Vaucluse pour y retrouver mes enfants et nous occupons la maison.

Depuis cette date, mon père m'héberge à titre gratuit.

Le crédit de la maison est payé avec notre compte joint.

Taxe foncière et habitation également.

Avec mes remerciements.